

DÉPARTEMENT
Haute-Garonne

ARRONDISSEMENT
TOULOUSE

COMMUNE
SAINT-GENIÈS BELLEVUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-GENIÈS BELLEVUE
2024-47**

L'an deux mille vingt-quatre et le 19 juin à 19 heures 00 minutes, le conseil municipal de la commune de SAINT-GENIÈS BELLEVUE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sur convocation régulière du 12 juin 2024, sous la présidence de Mme Sophie LAY, Maire.

Etaient présents : M. ARTIGUE, Mme CLAEYS, Mme GAILLARD, M. de LASSUS SAINT-GENIES, Mme MAURICE, M. MORILLON, M. OTAL, Mme PERTUISET, M. ROUCH, Mme TOMAS.

Etaient absents et représentés : M. AUXIÈTRE, Mme MARTIN.

Etait absent : M. PEDRONO.

Mme GAILLARD a été nommée secrétaire de séance.

OBJET : Création d'un poste d'Animatrice principale de 1^{ère} classe

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général de la fonction publique, et notamment les articles L 313-1 et L 522-24 ;

Vu les lignes directrices de gestion 2022-2026 et notamment les critères d'obtention d'un avancement de grade ;

Madame le Maire précise au conseil municipal qu'une agent répond aux critères pour bénéficier d'un avancement au grade d'Animatrice principale de 1^{ère} classe.

Afin que l'agent puisse être nommée, il s'avère nécessaire de créer le poste correspondant.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **DONNE SON ACCORD** pour l'ouverture d'un poste d'Animatrice principale de 1^{ère} classe à temps complet ;
- **DIT** que les crédits budgétaires nécessaires ont été prévus au Budget Primitif 2024.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

Membres en exercice	14
Membres présents	11
Suffrages exprimés	13
Pour	13
Contre	0
Abstention	0

Le Maire,
Sophie LAY

